



Les Amis de l'Eglise de la Cité Médiévale
Association 1901 reconnue d'intérêt général
SIRET 538 815 267 00017

COMPTE RENDU no 7, ASSEMBLEE GENERALE 2016 du 30 janvier 2016

L'Assemblée Générale est ouverte à 17h45 par le Président Daniel Manucci, le quorum étant atteint avec 47 présents et 65 pouvoirs en sa possession. Petite allocution au sujet du décès du Docteur Delrieux, membre et bienfaiteur de l'AECM, qui a habité la maison à l'est de la Placette Forma. Absence excusée de M. Claude HAUT, Sénateur.

Compte rendu de l'AG du 15 février 2015

Adopté à l'unanimité

Rapport d'activité et moral 2015 (joint à la présente)

Lecture par le président et adoption à l'unanimité

Rapport financier 2015 (joint à la présente)

Présentation par le trésorier Paul Meierhans. 182 adhérents ont payé leur cotisation.

Rapport des contrôleurs aux comptes Michel Brunet et Martine Hollick

Lecture par M. Brunet et discussion : Mme Hollick recommande de ne pas payer en espèces des montants de plus de 1000€. Paul Meierhans accepte cette recommandation en précisant que le cas ne s'est présenté qu'une seule fois, pour payer le cachet pour l'opéra-concert à l'issue du spectacle.

Rapport financier adopté à l'unanimité

Cotisations annuelles : restent inchangées 18€ par personne, 30€ par couple

Projets d'activités 2016 : présentation par Patrick Neyrat (joint) adopté à l'unanimité

Présentation de Mme Christine BEZIN, directrice du Service Patrimoine

- Historique de l'église, explications sur les travaux de réfection de la toiture à réaliser en priorité
- **Programme de réfection du toit de l'église 2016 – 2020**
 - **2016** : diagnostic archéologique, état sanitaire du toit. Montage du dossier de subventions et choix des entreprises. La répartition des travaux sur les 3 années suivantes devrait être possible
 - **2017** : avant-projet de l'architecte et appel d'offres
 - **2018 – 2019 – 2020** : réalisation des travaux
- Il est possible d'obtenir une participation de la Fondation du Patrimoine. Essayer aussi d'en obtenir une de la Communauté européenne.
- Travaux qui peuvent être effectués par des bénévoles :
 - Pour l'entrée principale, un ancien panneau montre que la porte était peinte lie de vin. Des bénévoles peuvent continuer de la décaper et la peindre de cette couleur.
 - Théo Pamato, menuisier et membre AECM fabriquera gratuitement la porte latérale arrière en noyer. A l'AECM de fournir le bois.

Projet de délibération présentation par Patrick Neyrat

Nous avons la volonté d'aller de l'avant et avons proposé une participation de 30% à égalité avec la commune.

Projet de délibération

Vu le rapport et l'estimation de l'architecte conseil de la commune de Vaison-la-Romaine concernant la toiture de l'église de la cité médiévale,

vu les recommandations de la DRAC et de l'architecte des Bâtiments de France concernant la restauration de cet édifice,

vu la dégradation lente mais continue de la qualité de cette toiture,

vu les frais d'entretien de la toiture payés par la municipalité,

vu le coût total de ce projet, estimé par l'architecte à 400,000€ HT,

vu la subvention de la DRAC de 40 à 45 % et la participation de la commune de 30%

vu les réserves financières actuelles de l'AECM de 60,000€,

L'assemblée générale ordinaire de l'AECM, réunie le 30 janvier 2016 dans la salle du Conseil municipal de Vaison la Romaine, décide :

- De soutenir le projet de la commune de restaurer l'ensemble de la toiture de l'église .
- De participer au financement de ce projet à raison de 30%, environ 120,000€.
- De lancer une souscription de 60,000€ auprès des entreprises, fondations et personnes privées, pour compléter nos réserves

Les travaux se feront en plusieurs tranches entre 2016 et 2019.

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel 2016 (joint) Présentation par le trésorier

Mme Hollick propose de séparer le poste tronc d'église et de le porter à 3000€ et arriver à un total de trésorerie de 80000€. Adopté à l'unanimité

Elections au Conseil d'administration selon art 12 des statuts. Arrivent au terme de leur mandat :

Michel Formentin, Mauricette Moreau, Pascal Jolly. Michel et Pascal se représentent pour un mandat de 3 ans ; Mauricette se retire. Pour renforcer notre équipe, deux nouvelles personnes se présentent : Annie Scotto-Lavina et Arlette de la Laurencie.

Les 4 membres sont élus à l'unanimité

Election de deux commissaires à l'apurement des comptes.

MM. Brunet et Hollick sont reconduits pour une année

Questions et Propositions diverses

- Selon A. Volkringer, un violoncelliste connu, Walter Grimmer nous propose des concerts de soutien à l'église gratuits.
- Christine Bezin nous demande de prévoir une animation pour les Journées du Patrimoine 18/19 septembre
- Prévoir aussi des permanences AECM régulières en complément des visites guidées de la mairie et de Jeannik Pascal.

L'Assemblée Générale est levée à 20h30 et se termine par un pot de l'amitié

Le Conseil d'administration se réunit brièvement pour élire le nouveau président, Daniel Manucci ne désirant pas se représenter. **Est élu à l'unanimité Patrick Neyrat.**

Le 2 février 2016

Sylvia Meierhans, secrétaire de séance.

